

PLAN DE MASSE

Attribution des parties après échanges

31-43 m²	Partie à Ind. GUINAUDEAU
5-43 m²	Partie à M. et Mme KERJUEAN
5-479 m²	Partie à Ind. GUINAUDEAU
3-431 m²	Partie à la commune
5-02 m²	Partie conservée par Ind. GUINAUDEAU
02-25 m²	Partie à la commune
	Servitude de passage à créer

Nota: Fond de plan établi d'après un relevé topographique dressé par M. FEDER Géomètre Expert D.P.L.G.
Plan n° 2014-46.DGN du 19/09/2014
Les cotations et les surfaces des lots ne sont données qu'à titre indicatifs et ne seront définitives qu'après le bornage du terrain par un géomètre expert.

Coordonnées planimétriques en système RGF93-CC46
Echelle : 1 / 500

NOMS DES PROPRIETAIRES		
Sections	N°	Contenance
B	380	5a50
ZL	51	57a82
B	379	3a04
B	465	0a35
Indivision GUINAUDEAU		
M. et Mme KERJUEAN Patrick		
M. GUINAUDEAU Béatrice		

G
Géomètre-Expert
N° d'inscription 4825

AB6
FEDER - LAFARGUE
GEOMETRES-EXPERTS

Dressé le : 19-06-2014
Ref : 2014-46

SECTION ZL

" Le Renclos "

SECTION B

1484250

1484200

1484150

1484100

5184850

5184800

5184750

5184850

5184750

1484250

1484150

1484100

Chemin

R.D.

n° 50

n° 40

n° 52

1

3

n° 51

4

n° 379

n° 380

2

Tusson

Chemin

du

Moulin

n° 1157

5

n° 1156

n° 1154

Fig.